

Atelier AVF Généalogie du 28 mai 2024

(les éléments surlignés pointent en un clic vers la source)

Un surprenant acte de mariage de l'état-civil reconstitué de Paris

[Mariage Hérody-Douay le 21 avril 1859](#) (vue 17)

Ainsi que l'acte de naissance de la mariée, [Scholastique Douay](#), à Bruay-sur-l'Escaut le 13 avril 1812.

À la recherche d'un sous-lieutenant d'infanterie pendant la Révolution française

[Louis Protet](#), parrain de Louis Joseph Protet le 9 brumaire de l'an 6 : sous-lieutenant des grenadiers au 60^e régiment (vue 20).

Sur le site [Mémoire des Hommes](#), on peut rechercher dans les registres matricules des soldats de l'Ancien Régime. Dans le registre du 2^e bataillon du 60^e régiment d'infanterie Royal Marine, on retrouve sa carrière jusqu'à sa nomination au grade de sous-lieutenant le 6 frimaire de l'an III. Ce bataillon part à Saint-Domingue le 14 juillet 1792 et en rentre en 1794. Il participe ensuite aux guerres de Vendée et est versé le 12 février 1796 dans la 23^e demi-brigade qui devient en 1803 le 23^e régiment d'infanterie de ligne. Un personnage célèbre a été soldat dans ce 60^e régiment : [Bernadotte](#) (vue 38), qui deviendra roi de Suède.

Dans le même registre, on découvre son frère, François, nommé sergent le 10 janvier 1794 après son retour en France le 1^{er} octobre 1793.

Le père de Louis et François, Philibert Protet, avait été lui aussi soldat et pensionné à l'[Hôtel des Invalides](#) à Paris ; il est déclaré soldat invalide lors de son mariage en 1760, pour lequel il obtient la permission du Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides.



L'ouvrage de la quinzaine

Bruno d'Halluin. *Les compagnons français de Magellan 1519-1522*. Chandeigne, 2022.

Le site de la quinzaine

[Dictionnaire topographique de la France](#). La généalogie, c'est aussi de la géographie...

Le document de la quinzaine

[Recherches sur la législation et la tenue des actes d'état-civil](#) de Berriat-Saint-Prix en 1842. Intéressant pour la mention d'actes « inhabituels » (par exemple page 15), complétées par une notice sur « Les anciennes manières de signer en France » (page 27)